



**LES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE :
JEUX D'AVENIR ?**

PAR CAROLE GOMEZ, CHERCHEURE À L'IRIS

FÉVRIER 2016

LES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE : JEUX D'AVENIR ?

PAR CAROLE GOMEZ / CHERCHEURE À L'IRIS

Les 2^{èmes} Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) d'hiver ont débuté vendredi 12 février jusqu'au 21 février 2016, à Lillehammer, sur le complexe sportif ayant accueilli il y a de cela 12 ans les Jeux olympiques d'hiver. Cet évènement sportif, organisé comme les JO tous les 4 ans, réunit actuellement un peu plus 1 100 athlètes de 71 comités nationaux olympiques différents, qui vont s'affronter pour remporter l'une des 70 épreuves proposées. A cette occasion, l'IRIS a été invité à participer au 7^e *International Sport Business Symposium*, organisé par la Norges Idrettshøgskole, la Johannes Gutenberg-Universität de Mayence et l'Université de Lillehammer.

Fils rouges de ces débats, les questions de la pérennité des Jeux olympiques de la Jeunesse et celle de l'héritage olympique ont été très largement abordées.

Ainsi, à l'occasion des 2^{èmes} JOJ d'hiver, différentes interventions s'interrogeaient sur les origines de cet évènement, mais aussi sur la pérennité de ces jeux. Fallait-il voir en cet évènement sportif débuté en 2010 une pâle copie des Jeux « seniors » ou au contraire, fallait-il considérer que cette initiative est un véritable défi que se lance le Comité international olympique (CIO), destiné à redynamiser l'image de l'olympisme, notamment compte tenu des différents scandales sportifs apparus lors des dernières années ? Par la place importante qu'ils accordent à la culture et à l'éducation, par la mise en œuvre de nouveautés dans la pratique du sport, par sa volonté d'être un « laboratoire d'idées » pour les JO, les JOJ se trouvent dans une situation paradoxale d'un retour aux sources et à l'esprit de l'olympisme, tout en aspirant à des évolutions importantes dans sa pratique.

Les JOJ : la construction d'un modèle *sui generis*

Via l'organisation des JOJ d'été en 2010 à Singapour, le CIO rompt avec un certain immobilisme dans son évolution. A l'initiative de ces premiers Jeux de la jeunesse, Jacques Rogge, à l'époque Président du CIO (2001-2013), déclara que « les Jeux olympiques de la

jeunesse sont un projet qu'[il a] en tête depuis [son] élection à la tête du CIO¹». Dans l'esprit de l'ancien rugbyman belge, l'objectif est double. Il s'agit d'une part de donner un nouveau départ à l'aventure olympique en intégrant la jeunesse, mais aussi d'autre part de faire des jeunes de 14 à 18 ans des acteurs et vecteurs de l'Olympisme. Jacques Rogge refusait de faire des JOJ des « mini-JO » ; il avait, au contraire, pour objectif de les rendre complémentaires. Ainsi, à la différence des JO, l'organisation de ce grand évènement n'est pas que sportif. Lors des premières discussions sur la mise en place d'un nouveau rendez-vous olympique, des voix s'élèvent à l'encontre d'un projet purement sportif, qui viendrait imiter les Universiades, ou reproduirait le Festival européen olympique de la jeunesse². Rapidement, des propositions sont formulées pour intégrer un versant « culture et éducation » au programme sportif, lui apportant ainsi une identité propre. Tenant compte de ces suggestions, l'*Executive Board* accepte, le 25 avril 2007, ce principe et dès le 5 juillet 2007, le CIO approuvait, au cours de son 119^{ème} congrès, à Guatemala City, la création officielle des JOJ.

Dans cette optique, les JOJ adoptent 8 objectifs principaux³ :

1. Rassembler les meilleurs jeunes athlètes du monde et célébrer ce rassemblement ;
2. Proposer une initiation à l'Olympisme unique et mémorable ;
3. Innover dans l'éducation aux valeurs olympiques et débattre des défis sociaux ;
4. Partager et célébrer les cultures du monde dans une atmosphère de fête ;
5. Toucher les communautés de jeunes à travers le monde afin de promouvoir les valeurs olympiques ;
6. Sensibiliser davantage la jeunesse au sport et à la pratique sportive ;
7. Faire office de catalyseur d'initiatives au sein du Mouvement olympique ;
8. Etre une manifestation sportive de haut niveau pour les jeunes sur le plan international.

¹ Torres, Cesar R., "The Youth Olympic Games, Their Programs, and Olympism" (2010). *Kinesiology, Sport Studies and Physical Education Presentations and Papers*. Paper 3.

http://digitalcommons.brockport.edu/pes_confpres/3

² Evènement lancé par les comités européens olympiques en 1991.

³ « Les Jeux olympiques de la jeunesse : vision et principes », Juin 2014,

http://www.olympic.org/Documents/Reference_documents/Factsheets/Les_Jeux_Olympiques_de_la_jeunesse.pdf

En plus de ces 8 principes directeurs, les JOJ sont articulés autour de deux programmes : un programme sportif, reprenant globalement les mêmes principes que ceux des JO, et un programme « Culture et Education » (PCE) reposant sur 5 axes spécifiques : l'olympisme, la responsabilité sociale, le développement de compétences et de l'expression et enfin le bien-être et le style de vie sains⁴. Les JOJ ne s'inscrivent dès lors plus dans une logique uniquement sportive, mais aussi éducative, se rapprochant ainsi de l'Olympisme historique.

Les jeux « d'un retour aux sources » ?

Jacques Rogge considèrera qu'« en créant les Jeux olympiques de la jeunesse, le CIO joue son rôle en tant que catalyseur pour le mouvement sportif. Cela démontre que son engagement pour la jeunesse d'aujourd'hui et de demain est basé sur des actions, et non pas seulement que des mots, en leur offrant un évènement dans l'esprit des Jeux olympiques⁵ ». Thomas Bach, avant la cérémonie d'ouverture des JOJ de Lillehammer, reviendra sur 4 valeurs cardinales attachées à ces Jeux : l'excellence, l'amitié, le respect et le fair-play⁶.

Plus que la performance sportive, il s'agit par le biais des JOJ de revenir au cours de la douzaine (pour les Jeux d'été) ou dizaine (pour les Jeux d'hiver) de jours sur les valeurs de l'Olympisme.

En outre, le calendrier de la mise en œuvre de cette initiative ne doit rien au hasard, puisqu'elle intervient au lendemain du dernier scandale majeur de corruption rencontré par le CIO, dans le cadre de l'attribution des Jeux d'hiver à Salt Lake City en 2002. Quoi de mieux qu'un retour aux sources, aux sacro-saints principes antiques pour venir relancer l'aventure olympique, en s'adressant aux jeunes ?

La jeunesse a toutefois toujours occupée une place particulière pour le CIO et la mise en place des JOJ ne doit pas surprendre. En effet, on peut noter dès les Jeux olympiques de Stockholm en 1912, la mise en place du premier camp pour la jeunesse, destiné à « éduquer

⁴ http://www.olympic.org/Documents/YOG/2018/YOG_Brochure_Final_WEB_FRE.pdf

⁵ Déclaration de Jacques Rogge, http://www.olympic.org/Documents/YOG/2018/YOG_Brochure_Final_-_WEB_ENG.pdf

⁶ « Pour Lillehammer, comme un retour vers le futur », Francs Jeux, 12 février 2016, <http://www.francsjeux.com/2016/02/12/quand-les-jeunes-se-mobilisent-pour-batir-un-avenir-olympique/25080>

les jeunes élites du monde à l'idéal olympique⁷ ». Cette initiative se reproduira lors des Jeux de Berlin de 1936, d'Helsinki en 1952, puis lors de toutes les olympiades à partir de ceux de Tokyo, en 1960.

L'intérêt du CIO pour la jeunesse peut être motivé par deux autres raisons. La première concerne l'existence même des Jeux. Ainsi, alors que l'âge médian du téléspectateur des JO est passé entre 2002 à 2014 de 48 ans à 55 ans⁸, la jeunesse se désintéresse de plus en plus des épreuves olympiques, en dépit de l'inscription de nouvelles disciplines (snowboard, half-pipe etc). En outre, ramener la jeunesse dans le giron des Jeux est indispensable à leur développement commercial.

Des Jeux en accord avec l'Agenda 2020

Bien qu'imaginés et lancés par Jacques Rogge, ces Jeux olympiques de la jeunesse trouvent un écho important dans l'Agenda 2020⁹ publié en décembre 2014 par le CIO. Rappelons ici que cet agenda comportait 40 recommandations basées sur trois sujets de réflexion : la durabilité, la crédibilité et la jeunesse. Maître mot de cet agenda, la notion d'héritage trouve ici tout son sens en matière à la fois d'infrastructures mais aussi en termes humains.

En effet, le CIO précise qu' « aucune infrastructure ne doit être construite spécialement pour accueillir les JOJ (sauf cas exceptionnels) ». Plus que jamais, l'organisation de ces JOJ doit permettre d'utiliser des infrastructures existantes et ne pas entraîner la construction de potentiels « éléphants blancs ».

D'autre part, le CIO, *via* ces JOJ, entend responsabiliser les jeunes athlètes, en leur confiant aussi cette question d'héritage. Ils deviendront autant de messagers et de défenseurs de l'institution olympique.

⁷ « Le CIO évangélise sa jeunesse », Le Monde, 12 février 2016, http://www.lemonde.fr/jeux-olympiques/article/2016/02/12/le-cio-evangelise-la-jeunesse-lors-des-joj-2016_4864334_1616891.html

⁸ « Coverage of Olympic Games delivers a Win for NBC », The New York Times, 24 février 2014, http://www.nytimes.com/2014/02/25/sports/olympics/coverage-of-olympic-games-delivers-a-win-for-nbc.html?_r=0

⁹ Agenda 2020, http://www.olympic.org/Documents/Olympic_Agenda_2020/Olympic_Agenda_2020-20-20_Recommandations-FRE.pdf

Ensuite, les JOJ ont une envergure bien moindre que celle des JO. Cela se traduit d'une part par la limitation des infrastructures mais aussi du nombre d'athlètes. Cela permet ainsi de trancher avec le gigantisme des Jeux Olympiques contemporains. Un simple coup d'œil aux budgets permet de comprendre la différence flagrante entre les deux événements.

Editions	Budget réel estimé (en millions d'euros)
JO Vancouver (2010)	9 000
JOJ Singapour (2010)	343
JOJ Innsbruck (2012)	27,2
JO Londres (2012)	10 500
JO Sotchi (2014)	42 000
JOJ Nanjing (2014)	346
JOJ Lillehammer (2016)	31
JO Rio (2016)	12 000

Quels enjeux de ces nouvelles olympiades ?

Par le biais du PCE, le CIO a pour ambition de créer une expérience éducative unique, qui diffère de celle, classique, que l'on peut trouver dans les établissements scolaires nationaux.

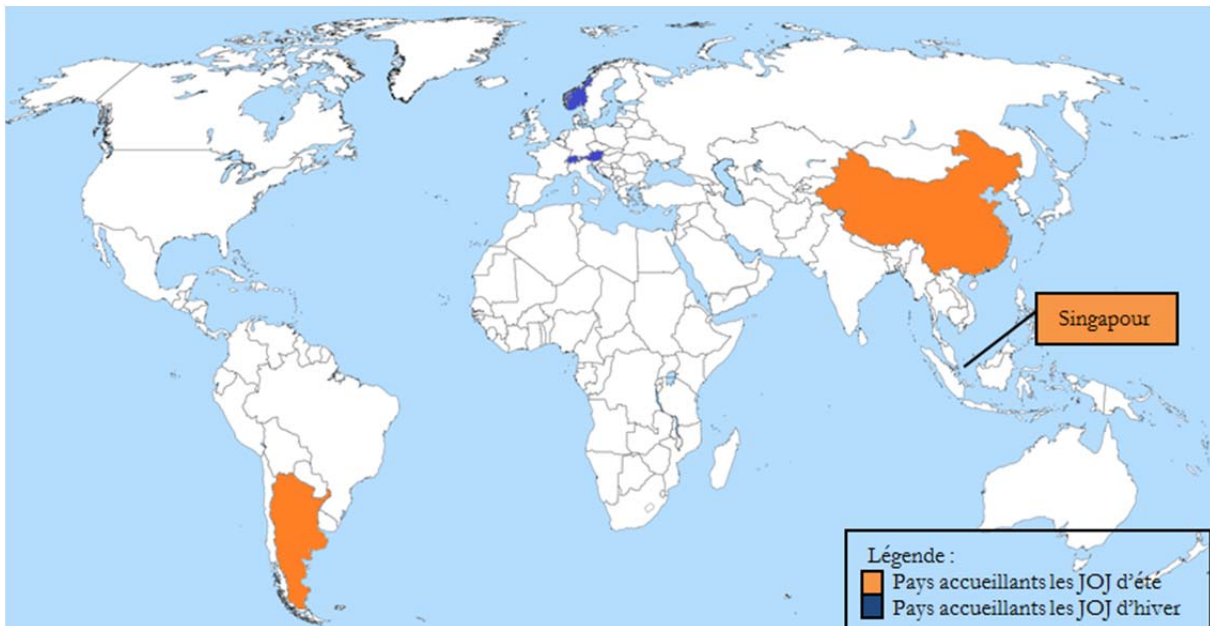
En mettant en avant des valeurs éducatives, en invoquant un retour aux valeurs de l'olympisme et en misant sur la jeunesse, le CIO entend rompre avec son passé, prendre le pari de l'avenir et faire de ces Jeux un événement important pour la jeunesse. Plus que des valeurs, c'est aussi de l'avenir et de la pérennité de l'institution olympique qu'il s'agit.

L'organisation des JOJ permet aussi de dépoussiérer l'institution de Pierre de Coubertin, en mettant en place des activités dynamiques et novatrices en accord avec la jeunesse.

Pour ce faire, les JOJ ont mis en place trois innovations, c'est-à-dire la mise en œuvre de compétitions mixtes féminine/masculine, mais aussi des équipes mixtes, réunissant différents comités nationaux olympiques (citons ici les épreuves de biathlon, de curling, de

luge, de patins et de ski) ainsi qu'une évolution dans les sports proposés et dans leurs règles. Nous pouvons ainsi penser à la mise en place du basket 3x3. L'objectif de ces nouvelles conditions est avant tout de rapprocher les disciplines olympiques de la pratique quotidienne qu'en font les jeunes athlètes dans les cours d'écoles ou jardins afin qu'ils puissent se réapproprier ces épreuves.

En outre, à travers la géographie des villes hôtes, le CIO entend se détourner, du moins pour les sessions d'été, des traditionnelles villes hôtes, puisqu'en l'espace de 3 olympiades, 2 auront eu lieu en Asie (Singapour en 2010, et Nanjing en 2014) et 1 en Amérique du Sud (Buenos Aires en 2018). Il convient de nuancer ce constat avec l'ancrage des sessions d'hiver en Europe (Innsbruck en 2012, Lillehammer en 2016 et Lausanne en 2020).



L'héritage : nouvelle pierre angulaire des projets olympiques

Au cours de la journée de conférence organisée à Lillehammer, nombre d'interventions d'universitaires mais aussi de membres du CIO sont revenus sur la nécessité pour les projets olympiques de se construire dans une logique de durabilité. Ces interventions trouvent un écho tout particulier alors que la course en vue de la désignation des villes hôtes pour

l'édition 2024 est lancée. Si quelques exposés se sont interrogés sur la définition à donner à ce concept d'héritage, quelques cas concrets ont été abordés. Ainsi, le cas d'Atlanta a été évoqué, 20 ans après la tenue des Jeux du « Centenaire » en 1996. Après avoir égrainé les infrastructures mises en place pour les deux quinzaines olympiques et paralympiques, les auteurs ont pu pointer du doigt les succès et échecs de cet héritage tant matériel que « spirituel » : la réutilisation d'infrastructures par la ville et l'Etat d'un côté, face à l'abandon voire la destruction de stades.

De même, à moins de 5 mois des Jeux de Rio, un débat s'est engagé sur l'opportunité des constructions permanentes et temporaires mises en œuvre par la ville. S'il est évidemment trop tôt pour tirer des conclusions, il convient toutefois de noter l'inadéquation de certaines infrastructures avec le projet global de la ville et des citoyens d'un point de vue architectural.

En conclusion, Jens Andersen, directeur international de l'ONG Play the Game, est, quant à lui, venu faire une présentation portant sur la nécessité pour le sport international de se saisir à bras le corps des problèmes d'intégrité s'il veut espérer pourvoir perdurer. Pour ce faire, l'ONG appelle à une réforme des systèmes de transparence et d'intégrité, avec la mise en place d'outils de contrôle. Plus qu'une nécessité, c'est pour Jens Andersen une question de survie pour le sport international. ■

LES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE : JEUX D'AVENIR ?

PAR CAROLE GOMEZ / CHERCHEURE À L'IRIS

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT / FÉVRIER 2016

Dirigé par Pim Verschuuren et Carole Gomez, chercheurs à l'IRIS

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

contact@iris-france.org

www.iris-france.org